

Avis de constitution

SOCIETE « CAMARA FRERE TRANSPORT ZOUAN-HOUNIEN »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER
LYCEE TECHNIQUE, EN FACE DU CBCG DE COCODY, LOT :
21, ILOT : 42., Lot 21, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2026, et enregistrés le 27/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAMARA FRERE TRANSPORT
ZOUAN-HOUNIEN »

Objet : - TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER
LYCEE TECHNIQUE, EN FACE DU CBCG DE COCODY, LOT :
21, ILOT : 42., Lot 21, Ilot 42

Dirigeant(s) M CAMARA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01812 du 09/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09336/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

